# MALTRAITANCE DES ENFANTS – PARTIE 3 :

## Bien réagir aux révélations de mauvais traitement et de négligence

### La réalité

**Dans les provinces des Prairies et ailleurs au Canada, les signalements de maltraitance des enfants ont diminué depuis le début de la pandémie de COVID-19, probablement en raison du nombre réduit d'interactions entre les enfants ou les jeunes et les adultes superviseurs. Connaître les notions de base est essentiel pour pouvoir bien réagir aux révélations de mauvais traitement d'un enfant.**

### Réactions appropriées aux révélations d'un enfant maltraité

- Assurez-vous de tenir la conversation en privé.
- Posez des questions ouvertes à l'enfant, formulées avec un vocabulaire approprié pour son âge; utilisez de préférence le vocabulaire de l'enfant.
- Gardez à l'esprit que l'enfant pourrait avoir été menacé. Confirmez auprès de l'enfant l'information qu'il vous a communiquée en la reformulant en une question simple.
- Regardez toujours l'enfant directement pendant qu'il se confie.
- Informez l'enfant que la conversation demeurera confidentielle, à l'exception des gens qui doivent être informés de la situation (p. ex., les services de la protection de l'enfance, la police, les médecins).
- Informez l'enfant que, dans certaines circonstances, vous devrez contacter les services de protection de l'enfance. Si possible, informez-en l'enfant avant de passer l'appel.
- Dites à l'enfant que vous le croyez. Le dire à voix haute plutôt que de manière sous-entendue peut avoir un effet tout à fait différent. Ceci est particulièrement important dans le cas de sévices sexuels.
- Dites à l'enfant qu'il a pris la bonne décision en se confiant à un adulte.
- Le rôle de l'adulte consiste à écouter et à défendre l'enfant. Démontrez à l'enfant que vous êtes digne de confiance et faites preuve d'empathie, de compassion et de sensibilité.
- Rappelez à l'enfant que le sévice dont il est victime n'est pas de sa faute, peu importe les circonstances.
- Transcrivez immédiatement tous les détails de l'entretien pour pouvoir fournir des renseignements exacts aux intervenants.

## Exemples de réactions appropriées

- « Tu as mentionné que quelque chose s'était passé à la maison. Peux-tu m'en dire plus? »
- « Tu as bien fait de te confier à moi. Tu es en sécurité ici. »
- « Je te crois. Et n'oublie pas que cette situation n'est pas de ta faute. »
- « Tu vis une situation difficile, mais je veux que tu saches que je suis là pour toi. »
- « Tu n'as pas besoin de me dire tout maintenant. Je vais faire tout ce que je peux pour t'aider ».
- « Je veux que tu saches que tu peux me faire confiance. Si tu me dis que quelqu'un te fait du mal, je ne peux pas garder cette information secrète, mais je te promets de le dire seulement à ceux qui doivent le savoir. »

## Réactions inappropriées aux révélations d'un enfant maltraité

- Il est normal d'être choqué par la divulgation et d'éprouver de la colère ou de la tristesse, mais l'enfant ne doit pas le savoir, et ce, pour éviter qu'il ne craigne les représailles et ressente de la honte ou de la culpabilité.
- Il ne faut pas lui promettre de garder secret tout ce qu'il vous dit.
- Évitez de poser des questions suggestives et des questions à double sens.
- Il est important de ne pas compléter les phrases à la place de l'enfant ni de faire de suppositions, et ce, afin de pouvoir fournir des renseignements exacts lors du signalement et aussi pour donner la parole à l'enfant.
- Évitez de forcer l'enfant à fournir de l'information et de lui poser les mêmes questions plus d'une fois.
- Évitez de promettre à l'enfant que tout ira pour le mieux. De nombreuses étapes après le signalement ne sont plus entre les mains de la personne qui a entendu les révélations de l'enfant.
- Même si vous connaissez l'enfant depuis longtemps, évitez de le toucher pour ne pas réactiver de traumatisme. Réagissez en conséquence et soyez à l'écoute de son langage corporel.
- Respectez les limites personnelles de l'enfant et les vôtres. Si la personne qui reçoit la divulgation a également été victime de maltraitance, elle pourrait ainsi réactiver son traumatisme, subir un préjudice psychologique ou avoir des réactions inattendues.

Pour consulter les sources et les documents originaux, visitez le www.childtraumaresearch.ca

Cette publication a été réalisée grâce au généreux soutien de :

Child Trauma Research Centre
UNIVERSITY OF REGINA

Faculty of Social Work

SHRF
SASKATCHEWAN HEALTH RESEARCH FOUNDATION

CIHR IRSC
Canadian Institutes of Health Research
Instituts de recherche en santé du Canada